

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS
Séance Publique du 29.04.2026 à 20 h 00**

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : QUESNEL F. DELAFOND V. POUPIN M. DEPLECHIN M.M. BALLE A. MOQUEREAU D. MOUSSION L. MEUNIER N. FRESNEAU F. MARTEAU D. MARSAULT A. OSTYN S. SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. BARDET S.

Absent excusé :

Mme Balle Agnès est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 25.03.2026

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal :

Banque A.F.L. – Octroi de la garantie

Rapporteur : M. le Maire

Après avoir rappelé que la commune adhère à la banque A.F.L., accepte de garantir les engagements de l'Agence France Locale afin de sécuriser une source de financement pérenne et dédiée aux membres, dans les conditions fixées par l'Agence France Locale et autorise le Maire à signer le ou les engagements pris par la Commune.

CNAS – Désignation des délégués

Rapporteur : M. le Maire

Désigne Mme Depléchin Marie-Monique déléguée élue et Mme Mignonneau Isabelle déléguée du personnel

Avancement de grade

Rapporteur : M. le Maire

Accepte l'avancement de grade sur le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2026 et approuve le nouveau tableau des effectifs.

C.L.I. du CNPE de Chinon – Désignation des délégués

Rapporteur : M. le Maire

Désigne Marie-Monique Depléchin, déléguée titulaire et Mme Ostyn Sarah, déléguée suppléante

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Rapporteur : M. le Maire

Désigne M. Brenet François, référent déontologue des élus de la commune, fixe la durée de l'exercice de ses fonctions jusqu'à la fin du mandat, fixe les modalités de sa saisine par mail ainsi que le montant de sa rémunération à 80 € par dossier.

Motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz »

Rapporteur : M. le Maire

Après avoir pris connaissance de la motion, demande au gouvernement de renoncer au projet de faire, de manière unilatérale, du département le chef de file des réseaux de proximité.

Devis et bons de commande inférieurs à 6 000 € TTC

Rapporteur : M. le Maire

Autorise le Maire à signer les devis et bons de commande d'un montant inférieur à 6 000 € TTC. Les élus seront informés au fur et à mesure.

.../...

Rapporteur : Marc Poupin

Bâtiments

- Logement de l'étang : devis en peinture en cours
- Restaurant scolaire : en attente de devis concernant le bardage bois

Stade

Compte tenu du financement soresgies représentant 50% du montant HT des travaux d'éclairage du stade soit un reste à charge de 18 027 € pour la commune, autorise le maire à signer le devis CITEOS

Voirie

Prend connaissance des voies sélectionnées dans le cadre des travaux de voirie 2026.

B. Sonneville-Coupé précise que les travaux de réfection de la route de la hacquinière seront repris par GRDF qui l'a endommagée lors de l'installation du réseau gaz. E. Gourdeau précise également que la continuité des l'ancienne route de la voie ferrée était prévue par le précédent conseil municipal.

Etang

En attente d'une autorisation de la DDT pour le classement lié au cours d'eau

Rapporteur : M. le Maire

Ombrières : La production est prévue entre le 30/06 et le 15/07/2026. Prévoir de canaliser les eaux pluviales.

Logements 11 et 19 Avenue Aristide Gigot : Appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre en cours de préparation.

Moulin : une candidate s'intéresse au moulin. Elle s'est déplacée, elle termine ses études et doit revenir vers nous

Piscine d'été : Retour pour cet été. Prévoir des aménagements pour stabiliser le bassin, barrière, accès wc...

Rapporteur : Virginie Delafond

Feu d'artifice pour le 14 juillet : 2 options supplémentaires ont été retenues en raison de l'annulation 2025 pour des raisons de sécurité (feux/sécheresse)

Ciné plein air le 5 septembre prochain : Film retenu « jamais sans mon psy »

Rapporteur : Evelyne Gourdeau

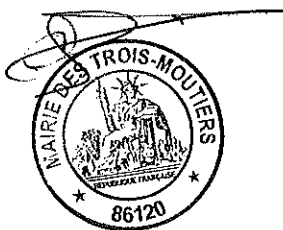
Bibliothèque : préconise une réunion commission bibliothèque avec les bénévoles en place.

Prend connaissance de diverses correspondances.

M. le Maire remercie Stéphane Bardet pour l'avoir alerté du danger des gravillons répandus accidentellement Avenue Thouars.

Séance levée à 21 H 05

Le Maire



Le Secrétaire